

depuis la naissance de l'animal jusqu'à l'âge de 5 ans ; elle devra porter sur les points suivants : longueur du corps, hauteur du garrot, hauteur du sacrum, profondeur de la poitrine, tour de poitrine (thorax), largeur des hanches et largeur des articulations de la cuisse. Les résultats de la mensuration devront être inscrits au registre généalogique.

Les résultats du pesage devront également être portés dans le registre. Les experts devront en tenir compte dans l'appréciation des animaux. Le Syndicat devra établir la liste des sujets soumis aux pesages réguliers, renfermant la désignation exacte de chaque animal, liste qu'il enverra au gérant de la Fédération pour être adressée à la Commission des Fédérations bovines.

Les recherches se rapportant à l'état de santé, à la fécondité et aux qualités reproductrices des sujets femelles seront basées sur les inscriptions faites au registre généalogique. Les secrétaires de Syndicats sont chargés de ce travail.

Les vaches qui, durant l'espace de 8 ans, ont vêlé normalement 6 fois et dont l'état de santé favorable, particulièrement l'absence de toute affection tuberculeuse, est établi par un certificat vétérinaire, seront désignées dans le registre généalogique par un signe distinctif, lequel sera reproduit dans les attestations généalogiques délivrées pour les ascendants.

---

## LE CONTRÔLE LAITIER EN NORMANDIE.

par J. BRAJEUX,

Ingénieur-Agronome, Inspecteur du Herd-Book-Normand.

---

Région privilégiée de la nature, la riche province qui va de Dieppe à Avranches dans un sens et de Cherbourg à Alençon dans l'autre est véritablement une contrée prédestinée pour l'élevage sous toutes ses formes ; tous ses gras pâturages sont habités par la race normande dont la triple aptitude à donner du lait, du beurre et de la viande justifie le développement et l'expansion. Les reproducteurs normands ne sont pas inférieurs, en effet, à ce qu'en présence d'un tel sol on est en droit de leur demander, et la première de leurs dispositions est bien celle de la production laitière sous ses deux aspects : quantité et qualité.

On pourrait penser alors que la Normandie est dotée de nombreux organismes de progrès, qui ont montré la route à la sélection laitière, l'ont favorisée et fait aboutir brillamment. La vérité, malheureusement est que les associations de ce genre sont fort peu nombreuses dans la région ; leur activité amélioratrice, en conséquence, n'a pas pu profiter à l'ensemble de la race et bien des efforts, pourtant remarquables, sont restés, par le fait de leur isolement et de leur localisation, sans résultats généraux. On ne peut évidemment qu'admirer encore plus les facultés productives du bétail normand et penser que l'avenir pourrait bien, grâce à l'éveil d'une activité nouvelle, apporter des résultats autrement intéressants ?

Cette idée est aujourd'hui une réalité, car il est heureusement permis de dire maintenant que le progrès est en marche d'une façon quasi générale et que, si dans ce domaine la patience est une des premières vertus à posséder, des espoirs très grands sont néanmoins autorisés quant à une amélioration rationnelle de la race normande.

La situation à l'heure actuelle est, en effet, suffisamment intéressante et même passionnante pour mériter non seulement d'être étudiée et suivie, mais aussi pour mériter d'être largement connue et prouver par des faits acquis l'existence d'une mentalité nouvelle, messagère du succès.

Depuis 1884 existe le Herd-Book-Normand auquel on pouvait reprocher autrefois d'avoir été fermé trop tôt et de n'avoir d'action que sur un nombre restreint d'animaux. En 1920, la guerre ayant apporté là le trouble qu'elle a semé partout, le vent d'activité nouveau et vivifiant, qui commençait à souffler dans nos campagnes, engendra dans cette institution des modifications profondes.

Le Livre Généalogique était alors entre les mains d'une commission administrative en quelque sorte, puisque les membres en étaient nommés par les Préfets des cinq départements normands, les services étant installés à la Préfecture du Calvados ; cette commission, dans une réunion qui marquera une date dans l'histoire de l'élevage normand, se déclara dissoute et fit place à une association d'éleveurs dont les statuts et le règlement d'organisation technique, minutieusement étudiés antérieurement, furent immédiatement adoptés et mis en vigueur. Le Livre Généalogique, pour lui permettre d'étendre son action et de prendre la place qui lui était due,

fut rouvert ; le conseil, composé de trois membres par département élus par les sociétaires ainsi que des représentants qualifiés du Ministère de l'Agriculture, constitua des commissions de classement qui se livrèrent avec dévouement à un travail gigantesque et les éleveurs en foule, se sentant encouragés et soutenus, montrèrent par le nombre de leurs adhésions tout l'intérêt et toute la nécessité d'une telle transformation.

Parmi toutes les mesures nouvelles mises à exécution depuis cette remise sur pied, l'organisation d'un service de contrôle est certainement une de celles qui commencent déjà et contribueront le plus dans l'avenir à donner à la fois aux éleveurs et aux acheteurs les garanties nécessaires. Les efforts actuellement tendent d'abord à assurer l'authenticité des déclarations de naissance faites par les propriétaires par des visites inopinées, mais aussi et surtout à obtenir de leur part des signalements corrects des animaux à inscrire au titre de la descendance. Le Herd-Book-Normand poursuit activement des recherches très sérieuses dans le but de trouver un moyen de marquer les animaux inscrits qui réunisse les qualités nécessaires : pose facile et inviolabilité absolue ; mais, avant d'aboutir, ce qui demande de nombreux et longs essais, on ne peut se baser que sur un signalement suffisamment précis et bien déterminé de l'animal, de façon qu'on puisse le reconnaître sans erreur. La race normande offre à ce sujet des facilités particulières, que ne présentent pas les autres races à robes uniformes, et, dans la plupart des cas, la description détaillée des différentes taches de la tête suffit en indiquant clairement leur nombre, leur forme, leur emplacement, parfois même la seule disposition des taches de pigment qu'on trouve sur le mufle pourrait permettre de reconnaître une bête entre mille. A l'heure actuelle les services du Herd-Book-Normand réorganisés sont installés dans un local loué à l'Office Agricole du Calvados et voient chaque jour, avec une extension grandissante, s'accroître leur activité.

Mais que servirait d'inscrire sans se lasser sur des livres généalogiques des reproducteurs de race pure et de bonne conformation, sans réaliser comme le prescrit le deuxième but du Herd-Book-Normand : l'amélioration par tous les moyens possibles des aptitudes de la race.

La Normandie, par son étendue et surtout par les localisations parfois si tranchées de l'élevage, ne permet pas à une action amé-

lioratrice de s'exercer par le haut ; le problème tel qu'il est posé ne peut se résoudre qu'en possédant des organismes locaux avec un rayon d'action correspondant à une région bien déterminée, exerçant leurs efforts dans la même voie et capables de pénétrer profondément chez les plus petits éleveurs. Toutes ces organisations, en faisant converger leurs moyens et leurs tendances, arriveraient ainsi beaucoup plus rapidement à des résultats qu'en essayant de diffuser une doctrine, peut-être excellente, mais trop haute et trop générale pour pouvoir aboutir.

En résumé : décentralisation de la sélection, avec unité de vues et de méthodes, semble être le mot d'ordre aujourd'hui, auquel répond en pratique l'organisation de syndicats de contrôle laitier et d'achats de taureaux avec un livre généalogique unique pour toute la Normandie, destiné à devenir tôt ou tard une sorte de fédération de ces syndicats dont les efforts ainsi unis et reliés prendront bien vite une puissance irrésistible.

Quelle est alors la situation du côté de ces syndicats d'élevage et de contrôle laitier ? Elle est, disons-le de suite, extrêmement intéressante et féconde en riches promesses.

Dans la Seine-Inférieure fonctionnent déjà depuis longtemps les deux syndicats de contrôle laitier du pays de Bray et du pays de Caux dont les sièges sont respectivement à Neufchatel-en-Bray et Yvetot : ce dernier doué d'une vitalité excellente fait preuve aujourd'hui d'une activité véritable et parfaitement dirigée, les résultats obtenus sont un précieux encouragement et ils sont tangibles ; la meilleure preuve réside, semble-t-il, dans le fait suivant : d'après la formule Danoise, les vaches soumises au contrôle sont, tous les ans, classées et notées d'après une table de pointage dans les éléments de laquelle entre une note de production laitière dont le maximum 20 ajouté au chiffre de 80 réalisé par la somme des des différentes notes données aux signes extérieurs de l'animal idéal réalise le total de 100. Pour calculer cette note de production laitière, on opère de la façon suivante : étant donné le chiffre de production pendant toute la durée du contrôle, il est donné 1 point par 1.000 kgs de lait et 1 par 100 kgs de beurre ; le total obtenu est multiplié par trois et donne ainsi la note définitive : or à l'heure actuelle nombreuses sont les vaches qui obtiennent par ce moyen des notes supérieures à 20, il faudra donc dans un avenir rapproché abaisser à 2 le chiffre fixé autrefois à 3 pour l'obtention de la note

définitive, ce qui démontre bien le relèvement général des aptitudes à la production laitière dans la région.

Dans l'Eure, le plateau du Roumois, qui, en tant que constitution géologique, diffère assez peu du pays de Caux, vient de voir se fonder un syndicat d'élevage qui sera bientôt l'élément de progrès et d'amélioration nécessaire à cette région qui, sans être aussi avancée que le département voisin la Seine-Inférieure, ne peut cependant longtemps rester indifférente au rayonnement de progrès dans lequel elle est baignée.

Dans le Calvados, un syndicat d'élevage et de contrôle laitier s'est fondé il y aura bientôt deux ans dans la vallée d'Auge avec siège à Lisieux ; son activité intense et rationnelle permet d'entrevoir déjà les fruits nombreux qu'elle portera dans tout cette région orienté complètement vers les idées actuelles de l'élevage en Normandie; les résultats apparaîtront bientôt en pleine lumière pour la meilleure récompense de tous ceux qui s'y dévouent. A l'autre extrémité de ce département, le Bessin est, en ce moment même, en train de constituer un syndicat de contrôle laitier avec siège à Bayeux comblant ainsi une lacune malencontreuse dans une région dont la production beurrière renommée n'a d'égale que les idées excellentes dont sont animés tous ses éleveurs.

Dans le département de la Manche, qui baigne, comme le disait un vieux connaisseur, « dans un fleuve de lait », les choses, pour n'être pas aussi avancées, laissent cependant prévoir à bref délai une éclosion semblable : des indices nombreux permettent d'espérer des réalisations certaines, en particulier dans la région de Coutances, et, de même que dans le Calvados, signe manifeste de la tendance actuelle, le concours départemental verra naître cette année une épreuve beurrière calquée sur celle de la Seine Inférieure, qui a repris maintenant la perfection et l'impeccable organisation dont ce département était à juste titre si fier avant la guerre.

Le département de l'Orne se trouve à peu près dans la même situation et si son orientation générale le porte surtout en ce moment avec beaucoup de vigueur du côté de la sélection d'après les caractères extérieurs, les dispositions nécessaires existent cependant très nettes en faveur du contrôle laitier et il ne suffira que de peu de choses pour voir bientôt se développer de ce côté des organisations, dont les résultats apporteront très vite à un élevage qui progresse rapidement des éléments d'amélioration précieux.



En résumé, une vue générale permet de voir à travers la Normandie une poussée véritable en faveur de la sélection rationnelle, un éveil indubitable aux idées de progrès qui sont à la base de l'amélioration d'une race. Grâce à l'orientation actuelle des esprits due aux efforts et aux initiatives des Services Agricoles départementaux qui remplissent là au mieux des intérêts généraux une des parties les plus belles de leur rôle, ce contrôle laitier gagne chaque jour du terrain, la tache d'huile s'étend et pénètre dans des milieux autrefois réfractaires et indifférents ; grâce au Herd-Book-Normand, qui opère d'abord en quelque sorte la liaison avant de réaliser l'union, tous ces efforts ne peuvent pas être perdus, ne peuvent pas s'exercer dans le vide et ne pas aboutir.

Les syndicats de contrôle laitier fondés dernièrement et qui se fonderont bientôt reposent sur les principes qui servent de base à ceux de la Seine-Inférieure, construits eux-mêmes sur la méthode danoise. D'une façon générale, les prélèvements en vue du rendement et de la richesse en matière grasse sont faits tous les mois ; on peut évidemment trouver ces examens trop espacés, mais il faut bien se dire qu'un contrôleur ne peut guère visiter plus de 18 à 20 éleveurs par mois et dans l'état actuel des choses on ne peut guère prétendre à mieux. L'existence et le fonctionnement d'organismes semblables est déjà un grand point et on ne peut qu'espérer que les ressources disponibles à l'avenir permettront de réduire un peu les causes d'erreur qui en résultent. Les analyses qualitatives sont effectuées par les stations agronomiques de l'Etat et c'est là un des points qu'il faut s'attacher à maintenir, de façon à donner aux résultats obtenus toutes les garanties nécessaires. Il y a lieu, cependant, de se demander si, dans un avenir peut-être pas très lointain, lorsque les syndicats de contrôle laitier se seront développés comme tout le laisse espérer, les laboratoires officiels existant actuellement pourront, surtout en Basse-Normandie, suffire à une besogne matérielle qui deviendra écrasante et il n'est pas défendu d'entrevoir alors la possibilité de créer, avec le concours de ressources privées si c'est nécessaire, une sorte de laboratoire spécialisé, véritable station laitière au service de la race normande, qui pourrait en outre se livrer complètement à des études scientifiques comme cela se pratique à l'Etranger et apporter par là bien des modifications et des progrès dans la fabrication des beurres et des fromages.

La question de l'organisation de toutes les sociétés de contrôle

laitier de Normandie sur le même modèle et avec les mêmes méthodes est déjà une preuve de la tendance à l'unification et à la convergence des efforts ; mais cette idée trouve encore une confirmation importante dans le fait que les livres généalogiques locaux (Herd-Book de la variété Brayonne et Herd-Book de la variété Cauchoise) ont été supprimés pour laisser le champ libre au Herd-Book-Normand ; celui-ci, en retour, a donné tout dernièrement aux bureaux des syndicats de contrôle laitier des facilités très intéressantes pour remplacer dans certains cas les commissions du H.B.N., moyennant certaines conditions de garantie, qui ont été imposées et acceptées sans aucune hésitation.

Semblable état de choses n'est que le début d'une organisation beaucoup plus complète, car la volonté d'une collaboration de plus en plus étroite s'affirme de part et d'autre et la nécessité d'un livre généalogique unique pour la race n'est mise nulle part en doute. Les garanties si nécessaires dans une institution de ce genre seront d'autant meilleures que ses moyens d'action seront plus puissants et l'effet commence déjà à s'en faire sentir à l'Étranger, qui suit avec attention les efforts faits dans ce sens ; d'un autre côté, grâce au livre généalogique unique, tout éleveur, qui voudra remonter son troupeau ou simplement en rafraîchir le sang, pourra trouver des animaux de production garantie par le contrôle laitier et qui une fois amenés dans une autre région, pourront donner des descendants inscrits dont le pedigree n'aura pas d'interruption.

Ainsi résumée et mise en lumière, la situation générale ne peut elle pas être considérée comme pleine de riches promesses ?

L'avenir, on peut en être certain, apportera la réalisation des perspectives actuellement ouvertes si les éleveurs normands continuent à vouloir le progrès et l'amélioration de leur belle race bovine et sur ce sujet aucun doute n'est permis.

---

## L'ORGANISATION DU CONTRÔLE LAITIER DANS LE DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE,

par ANDRÉ-MAX LEROY,

Chef des Travaux de Zootechnie à l'Institut National Agronomique.

---

De plus en plus, les conditions économiques rendent l'élevage rémunérateur. Certains producteurs de lait, qui approvisionnent la